

Intervention depuis la salle le jeudi 30 mai 2002

Fabrice Delaître du CIDHG.

Faisant suite à mon exposé sur la situation des stocks en Afrique lors du dernier comité permanent, je voudrais, si vous me le permettez, actualiser mes propos.

J'avais identifié à cette époque 3 pays africains qui risquaient de ne pas honorer leurs obligations vis à vis de la Convention en 2003, à savoir :

- Djibouti (destruction en 3/2003)
- La Guinée (destruction en 4/2003)
- et le Niger (destruction en 9/2003)

En effet, nous n'avions connaissance à cette époque ni du volume de leur stock ni de l'existence d'un programme de destruction alors que la date butoir se rapprochait.

J'ai donc mené des investigations qui m'ont permis d'apprendre que La Guinée et le Niger ne posséderaient a priori pas de stock national. Cette information mérite bien sûr une confirmation qui devrait me parvenir très prochainement.

Concernant Djibouti, je crois savoir que son stock national comporte plusieurs dizaines de milliers d'unités mais les autorités sont semble-t-il fermement décidées à les détruire pour l'échéance de mars 2003.

S'agissant de l'assistance et de la coopération dans ce domaine, je voudrais pour terminer vous soumettre 3 idées:

- Premièrement, et pour aider Martin Barber à établir des priorités dans l'énorme travail de traduction des normes, je lui propose de commencer par celles que nous avons déjà traitées en FR, à savoir les directives générales, le glossaire mais aussi et surtout les 4 normes qui touchent à la destruction des stocks étant donné le caractère d'urgence que constituent les dates butoirs qui vont rapidement s'enchaîner à partir de 2003.
- Deuxièmement, il faudrait de mon point de vue, établir aussi vite que possible des contacts avec Djibouti, dont un représentant, M Yacine Houssein Douale, est présent dans cette salle, pour faire le point de ses besoins éventuels en assistance en vue de préparer et de conduire un programme national de destruction avant mars 2003.
- Troisièmement, je voudrais rappeler que le CIDHG est en mesure d'apporter une assistance opérationnelle aux pays qui souhaiteraient monter un programme national de destruction des stocks. Ce sera par exemple très prochainement le cas du Congo Brazzaville qui a exprimé le souhait de pouvoir bénéficier de cette prestation.

Je vous remercie.